★★★

Cérémonie des traités de 2026
Promouvoir les traités multilatéraux – sauvegarder l'humanité
Rapport journalier

Jeudi 24 septembre 2026

Aujourd'hui, cinq (5) **actions** relatives aux traités déposés auprès du Secrétaire général ont été effectuées par quatre (4) États représentés au **niveau ministériel**.

Au total, une (1) ratification et quatre (4) signatures, telles que spécifiées ci-dessous, ont été accomplies :

Droits de l'homme

- **Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques (New York, 16 décembre 1966)** (Signature par le Timor-Leste)

Droit de la mer

- **Accord se rapportant à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et portant sur la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (New York, 19 juin 2023)** (Ratification par le Liban)

Questions pénales

- **Convention des Nations Unies contre la cybercriminalité ; Renforcement de la coopération internationale pour la lutte contre certaines infractions commises au moyen de systèmes d'information et de communication et pour la communication de preuves sous forme électronique d'infractions graves (New York, 24 décembre 2024)** (Signature par l'Albanie, l'Indonésie et le Timor-Leste)

★★★